



COMMUNIQUÉ

Présentation de Monsieur Paul Larocque, préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville, perspectives économiques de la MRC de Thérèse-De Blainville à l'événement : « Perspectives 2016 – Le rendez-vous des décideurs : Une expérience des plus enrichissantes! »

Sainte-Thérèse – 17 février 2016. - D'abord, je tiens à remercier la Chambre de commerce et d'industrie de Thérèse-De Blainville pour son invitation à cette journée thématique sur les perspectives économiques, et pour l'opportunité qui m'est offerte de vous adresser la parole et de vous offrir la vision du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville sur l'avenir socioéconomique de notre territoire.

Je tiens aussi, d'entrée de jeu, à élargir un peu cette vision. Bien sûr, la chambre de commerce tout comme la MRC et moi-même comme maire et préfet, œuvrons à l'intérieur d'un espace dont les frontières sont bien définies en vertu des lois applicables. Cet espace, celui de notre MRC, regroupe sept villes : Boisbriand, Bois-des-Filion, Blainville, Lorraine, Rosemère, Ste-Anne-des-Plaines et Ste-Thérèse.

Mais les frontières des villes et de la MRC ne sont qu'institutionnelles. Personne n'érige de barrières, de postes douaniers ou de clôtures entre les villes ou entre les MRC. On circule librement d'un territoire à l'autre, généralement sans même être conscient qu'on vient de quitter une ville pour entrer dans une autre. Si à l'échelle mondiale, l'économie n'a pas de frontières, cela est encore plus vrai à l'échelle régionale. C'est non seulement normal, mais aussi largement souhaitable. Le travail, les études, la consommation, les loisirs et bien d'autres aspects de la vie quotidienne s'expriment et se réalisent dans un espace beaucoup plus vaste que celui de nos villes et de nos MRC.

Ce qui signifie que je vais vous entretenir de la MRC de Thérèse-De Blainville, bien sûr, mais sans oublier nos voisins immédiats dont la santé est tout aussi primordiale pour nous, et aussi en prenant en considération les zones plus étendues que sont la couronne nord, la région Laval-Laurentides, et la Communauté métropolitaine de Montréal. Nous appartenons à tous ces territoires et nous interagissons avec eux continuellement.

D'abord, parlons de notre MRC. Elle comprend les sept villes que je vous ai présentées précédemment, dont le nombre d'habitants varie de 9500 à 56 500 selon le dernier décret ministériel sur la population. En 2016, nous en sommes à 159 000 habitants au total, peut-être même 161 000 selon les calculs de l'Institut de la statistique du Québec. Il s'agit d'un chiffre qui témoigne d'une des plus fortes croissances démographiques au Québec. En réalité, nous ne sommes dépassés, en pourcentage de croissance, et non

en nombre absolu, que par nos voisins immédiats : la MRC de Mirabel, et la MRC des Moulins qui comprend Terrebonne et Mascouche.

Ça, c'est pour le passé et le présent. Qu'en est-il de l'avenir? Où en serons-nous d'ici 5, 10 ou 15 ans? Permettez-moi de vous citer textuellement l'analyse faite par l'Observatoire du Grand Montréal, paru il y a 3 mois : « *Entre 2016 et 2031...la couronne nord et Laval connaîtront les plus forts taux de croissance démographique* ». Cette conclusion ne surprendra personne. Elle repose sur des données de l'Institut de la Statistique du Québec et sur celles de Statistiques Canada. La population va continuer de croître, et cela plus rapidement que partout ailleurs. Elle va croître chez notre voisin immédiat au sud à Laval, dans la MRC de Deux-Montagnes à l'ouest, dans celle de Mirabel au Nord, dans celles de Des Moulins et de l'Assomption à l'est, et évidemment chez nous, dans Thérèse-De Blainville. Nous sommes 500 000 habitants sur la couronne nord. Il y en aura 100 000 de plus dans 15 ans, dont la moitié dans notre zone immédiate : 11800 à Mirabel, 15 800 dans Deux-Montagnes, et 22 500 dans Thérèse-De Blainville. C'est exactement comme si vous ajoutiez, dans notre MRC, en moins de 15 ans, une nouvelle ville de la dimension de Boisbriand. À Laval, il y en aura 76 000 de plus, soit l'équivalent de la Ville de St-Jérôme. Et 15 ans, c'est demain.

Pourquoi ces chiffres sont-ils importants? Tous les économistes vous le diront : la croissance démographique est le tout premier facteur de croissance économique. Et en ce qui nous concerne, il y a un élément d'analyse fort intéressant à souligner : le nombre de ménages croît plus rapidement, en pourcentage, que le nombre d'habitants. Un ménage, je vous le rappelle, correspond à un ou plusieurs individus qui habitent un même logement. Donc, pour chaque ménage, il y a un logement. Si les ménages augmentent plus rapidement que la population, c'est parce que le nombre moyen d'habitants par ménage diminue.

Pourquoi est-ce si intéressant? Simplement parce que ce sont les ménages qui consomment. Un ménage achète ou loue un logement, plus les meubles et les électroménagers, les équipements électroniques, l'épicerie de la semaine, la ou les voitures, les travaux d'entretien et de rénovation, etc. Dans notre MRC, ce sont 10 700 ménages qui s'ajouteront en 15 ans, donc 10 700 logements à construire, à équiper, à entretenir. Même chose chez nos voisins de Mirabel (5200) et Deux-Montagnes (7 700). Nous avons les terrains pour les accueillir, mais il y aura un peu plus de densité. Les développements résidentiels de type «unifamiliales» avec de grands terrains seront plus rares. On parle davantage de jumelés, de multiplex, de condos, le tout en conformité avec les exigences du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, le PMAD, mais surtout en conformité avec une ressource qui se fait rare : le terrain. La baisse que l'on constate depuis 1 an dans le marché du condominium devrait être de courte durée. Le stock produit était trop élevé, avec des promoteurs un peu trop enthousiastes, mais le tout va s'ajuster. Nous avons 15 ans pour construire plus de 10 000 logements. Ce n'est pas nécessaire de les construire tous la première année...

10 000 logements de plus, c'est aussi plus de commerces et plus de services. Ce sont de nouveaux citoyens, mais aussi de nouveaux consommateurs et autant d'opportunités pour les gens d'affaires qui s'adressent directement à cette clientèle. Une clientèle, je

vous le rappelle, qui a de plus en plus tendance à consommer localement en évitant les déplacements vers la grande ville, pour les raisons qu'on imagine...

Certains diront que ces nouveaux ménages consommeront moins à cause du phénomène de vieillissement de la population. Il est vrai que la proportion des plus de 65 ans sur la couronne nord passera de 14% de la population à 22%. Les démographes ont raison sur ce chiffre, mais là où ils ont tort, c'est lorsqu'ils s'aventurent à traduire ces chiffres en comportement. Il y a 10 ans, un éminent démographe du Québec nous annonçait que le prix des maisons unifamiliales allait chuter dramatiquement car les personnes de plus de 65 ans, retraitées, allaient tous vendre leur maison pour s'en aller en résidence. La réalité est fort différente. D'abord, ils ne prennent pas tous leur retraite à 65 ans, plusieurs continuant de travailler à temps plein ou à temps partiel. Ensuite ils n'arrêtent pas de consommer. Enfin, ils continuent de demeurer dans leur maison tant et aussi longtemps qu'ils ont la santé pour cela, et surtout que la famille et les amis sont dans le voisinage. Et ils sont en santé et ils vivent plus longtemps. L'espérance de vie au Québec a franchi le cap des 80 ans et continue d'augmenter. À Bois-des-Filion, il y a une dame qui a maintenant 101 ans, qui vit dans sa maison, qui conduit encore sa voiture, qui fait son épicerie toutes les semaines et qui boit son verre de gin tous les jours. Mon propre père a 75 ans et dirige toujours son commerce de produits récréatifs, et vous connaissez sûrement des situations semblables parmi vos connaissances et vos familles. Le vieillissement n'est pas la catastrophe annoncée. C'est simplement une nouvelle opportunité à saisir. Je vous souligne aussi que la MRC reste jeune car la proportion des 14 ans et moins ne variera pas entre 2016 et 2031 : ils seront toujours 18% de la population. Ce n'est pas demain qu'on va fermer nos écoles.

Au-delà de la croissance démographique et de la consommation des ménages, l'économie ne repose pas uniquement sur le commerce de détail et les services personnels, malgré l'importance évidente de ces secteurs d'activités. On retrouve aussi le secteur industriel et le commerce de gros. On se souviendra que notre MRC a vécu, il y a 15 ans environ, la fermeture de la General Motors à Boisbriand. L'effet sur l'économie régionale a été plutôt étonnant : ça n'a pas paru. Les emplois perdus ont tous été remplacés en double. Le niveau de revenus moyen par ménage n'a pas diminué et demeure encore un des plus élevés au Québec. Notre région est devenue une pépinière de PME. J'ai toujours plaisir à rappeler que le parc industriel de Bois-des-Filion, créé en 1997 à partir d'un immense terrain vacant de 5 millions de pieds carrés, a été entièrement occupé en moins de 4 ans, alors qu'on nous disait que ça en prendrait au moins 10. Nous y comptons maintenant 62 entreprises et environ 1000 emplois.

Aujourd'hui, on retrouve dans les parcs industriels de Boisbriand, de Blainville, de Bois-des-Filion, de Ste-Thérèse et de Ste-Anne-des-Plaines, plus de 800 entreprises, des plus petites au plus grandes. Si on ajoute les entreprises des parcs industriels des MRC de Mirabel, de Deux-Montagnes, et celles du parc industriel de Terrebonne ouest juste à côté, on atteint facilement les 2000 entreprises de toutes tailles et de tous les domaines d'activités.

C'est loin d'être terminé. À Blainville, près de 1 million de pieds carrés ont rapidement trouvé preneurs et de nouveaux terrains du parc autoroutier seront bientôt rendus disponibles pour accueillir de grands commerces, bureaux et industries, sans oublier le

secteur du Centre de recherche en transports du Canada qui constitue une zone possible de développement résidentiel, commercial ou industriel selon les objectifs exprimés par la Ville. À Boisbriand, il reste encore aussi quelques terrains industriels à développer. Nous avons donc de bonnes années devant nous et de l'espace disponible pour accueillir les entrepreneurs.

Je vous mentionnais que presque tous les secteurs d'activités sont représentés dans nos parcs industriels : pharmaceutique, aéronautique, transport et matériel roulant, métallurgie, portes et fenêtres, services aux entreprises, etc. Au cours des dernières années, un secteur s'est particulièrement démarqué et accentue sa présence dans nos parcs industriels : celui de l'alimentation. Un secteur qui, vous en conviendrez, ne risque pas de disparaître même s'il se transforme considérablement depuis les dernières années. Ceci me permet d'introduire un secteur de notre économie que nous avons tendance à oublier souvent malgré son importance : l'agriculture.

Un peu plus de la moitié du territoire de la MRC, soit 51%, est en zone agricole, principalement à Ste-Anne-des-Plaines. Il y avait, en 2010, 89 exploitations agricoles recensées dans la MRC, par rapport à 103 en 2004. Le nombre de fermes diminue, ainsi que la superficie agricole exploitée qui a perdu 155 hectares. On connaît les problèmes : hausse du prix des terres agricoles, difficulté de trouver de la main-d'oeuvre et aussi une relève. Pour ceux qui croient que la pression de l'urbanisation est en cause et que les vilaines banlieues sont des mangeuses de terres agricoles, laissez-moi vous préciser que depuis 1988, année de la révision du zonage agricole, soit donc depuis 28 années bien comptées, le dézonage agricole a représenté à peine 31 hectares sur les 10 627 hectares que comptent la zone agricole, soit moins de 1/3 de 1% de la zone agricole. Quand j'entends certains hurler contre l'étalement urbain qui grugerait les terres agricoles, j'ai moi-même le goût de hurler contre la démagogie et le mensonge.

La zone agricole n'est pas en danger, et nous y tenons à la MRC. Nous savons aussi que la superficie cultivée représente à peine 47% de la zone agricole et qu'il y a donc place pour de l'amélioration, d'autant plus que nous comptons 37 entreprises de transformation de produits agricoles dans notre MRC, soit la plus forte concentration de ce type d'entreprises dans la couronne nord. C'est pourquoi à la MRC nous avons élaboré et adopté l'an dernier, notre Plan de développement de la zone agricole, le PDZA, avec des objectifs et un plan d'action pour augmenter les superficies cultivées, favoriser l'entrepreneuriat agricole, diversifier la production, et faciliter la commercialisation des produits, le tout dans le respect de l'environnement et de la cohabitation ville-campagne. Ce plan sera mis en force dès cette année et nous y associerons des partenaires tels que le ministère de l'Agriculture, l'Union des producteurs agricoles, la CMM, les villes, les propriétaires fonciers et les entreprises. Un exemple simple et banal : nous accueillons à Bois-des-Filion, durant l'été et à tous les dimanches, un marché fermier qui permet à une vingtaine de producteurs régionaux de venir y vendre leurs produits du terroir. Autre exemple : certains grands commerces d'alimentation de la MRC achètent localement des produits de la ferme. En multipliant ces efforts et avec l'appui des différents partenaires, l'industrie agro-alimentaire restera un des piliers de notre économie.

En parlant de partenaires, la MRC a toujours pu compter, pour le soutien au développement économique, sur le travail d'un partenaire que vous connaissez sûrement : la SODET, la Société de développement économique de Thérèse-De Blainville. La SODET jouait le rôle d'un Conseil local de développement, un CLD, comme on en retrouvait dans toutes les MRC du Québec. Ils ont été abolis l'an dernier par la Loi 28 sanctionnée le 21 avril 2015. La MRC a donc hérité officiellement, depuis le 1er janvier, du Fonds local d'investissement, le FLI, qui est mis à la disposition des entreprises qui souhaitent investir ou grandir chez nous. C'est une somme de 1,5 millions de \$ qui sert ainsi de levier aux investissements et d'appui aux projets d'entreprises. Elle hérite aussi du Fonds de développement du territoire, environ ½ million de \$, autrefois géré à l'échelle des Laurentides, qui permettra de soutenir des projets structurants pour le territoire. Quant à la SODET, nous sommes actuellement en démarche active pour intégrer à la MRC les ressources et l'expertise de cet organisme, un objectif que nous avons exprimé dès l'annonce du projet de loi l'an dernier et qui devrait se réaliser très prochainement. Nous avons besoin de cette expertise pour susciter et soutenir des projets d'investissement, favoriser l'entrepreneuriat local, assurer le maintien des entreprises chez nous et les aider à grandir. Mais vous êtes des gens d'affaires. Les sommes de 1,5 M\$ ou 2M\$ n'impressionnent personne lorsqu'elle concerne un territoire aussi vaste que celui de notre MRC. C'est un levier utile, non négligeable grâce à son effet multiplicateur, mais qui demeure limité. Il existe toutefois un autre levier, financièrement beaucoup plus grand, et dont on fait généralement peu de cas par simple méconnaissance. Il s'agit des projets d'investissement des villes. Nous sommes 7 villes dans la MRC, et nous avons chacune toute sorte de projets planifiés et annoncés pour les années à venir. Il peut s'agir d'une bibliothèque municipale, d'une caserne incendie, de la réfection d'égouts et d'aqueduc, d'un nouveau terrain sportif, du réaménagement d'un parc, de la reconstruction de chaussées, etc.

Chaque ville a ainsi ses propres priorités qu'elle doit obligatoirement transcrire dans un document officiel transmis au ministère des Affaires municipales. Ça s'appelle le Programme de dépenses en immobilisation, anciennement le Programme triennal d'immobilisations. Ça concerne tous les projets prévus dans chaque ville au cours des trois prochaines années. Les villes n'ont pas l'obligation de tout réaliser, mais comme c'est annoncé publiquement et que les maires sont un peu orgueilleux, elles s'y conforment d'assez près, et bien souvent le dépassent. À l'échelle de la MRC les investissements municipaux prévus pour 2016, 2017 et 2018, totaliseront 143 millions de dollars, soit près de 50 millions de \$ par année. Cet argent sera versé à des fournisseurs de matériaux, à des entrepreneurs généraux et à leurs sous-traitants, à des vendeurs de matériel roulant et d'équipements lourds, à des pépiniéristes, bref, à une foule de fournisseurs qui interviendront directement ou indirectement sur les centaines de chantiers municipaux qui verront le jour durant les 3 prochaines années. 143 millions, ce n'est pas rien et si une programme canadien d'infrastructures est annoncé prochainement, comme il semble bien que ce sera le cas, alors cette somme pourrait très bien augmenter à 200 millions et peut-être même davantage.

Nous investissons donc, bon an mal an, quelques 40 à 50 millions de \$ par année dans la MRC. Ce montant n'est pas puisé dans le budget municipal puisqu'il est généralement financé par des emprunts ou par des réserves et des surplus constitués à cette fin. Il s'ajoute donc aux dépenses municipales de fonctionnement, à nos budgets

d'opérations courantes qui représentent, pour l'ensemble de nos 7 villes, plus de 240 millions de dollars par année. Sur ce 240 millions, environ la moitié est consacrée à des salaires et l'autre moitié, soit 120 millions, va pour l'achat de biens et de services, depuis la papeterie, l'imprimeur, l'électricien, le vérificateur comptable, le paysagiste, le fabricant de clôtures, le mécanicien, la quincaillerie, le poste d'essence, et plusieurs centaines d'autres fournisseurs. Immobilisations et dépenses courantes constituent ainsi une injection de 160 à 170 millions de dollars dans l'économie régionale, et cela à chaque année. Cette somme est versée principalement à des fournisseurs de la région car leur proximité leur permet bien souvent d'offrir le meilleur prix. Et je vais vous confier un secret : depuis que je suis en politique, j'ai pu constater que ce montant ne diminue jamais : il augmente à chaque année. Pas seulement parce que les taxes augmentent, même si ça aide, mais surtout parce que le nombre de contribuables augmente. On en revient toujours à la croissance démographique ! C'est aussi pour ça que les villes, dont le développement est terminé, entreprennent une phase de redéveloppement où on démolit les vieilles maisons ou les vieux bâtiments pour reconstruire en plus haut et en plus dense.

Notre rôle à la MRC, c'est d'abord celui de planifier le développement du territoire, de favoriser la concertation entre les différents acteurs de ce développement, d'offrir des orientations et d'agir, dans une certaine mesure, comme levier de ce développement. C'est aussi celui de revendiquer notre juste part des grands investissements publics auprès des gouvernements supérieurs. Nous l'avons déjà dit : notre PIB par habitant est un des plus élevés au Québec. Nous contribuons par nos impôts et nos taxes, bien davantage que la plupart des autres régions. Nous sommes d'accord à ce que cette richesse que nous générons puisse être redistribuée, mais nous exigeons aussi notre juste part en écoles, en soins de santé, en équipements culturels et en infrastructures routières, car même si notre économie va bien, nous ne pouvons investir un seul sou pour construire un hôpital, car ce n'est pas dans notre champ de responsabilités.

Il y a des régions, comme le Saguenay ou la Beauce, qui semble avoir plus facilement une écoute de la part des gouvernements supérieurs. C'est parce qu'ils parlent fort, qu'ils se mobilisent et qu'ils revendiquent avec vigueur une plus grande part du gâteau.

C'est là notre défi des prochaines années et je vous annonce que je travaille actuellement, de concert avec mes collègues des MRC des Laurentides, à mettre en place une structure de sensibilisation et de mobilisation des forces du milieu, depuis Bois-des-Filion jusqu'à Mont-Laurier, pour que des projets essentiels, qui traînent lamentablement dans les tiroirs du gouvernement, puissent enfin connaître leur aboutissement. Je vous parle, ici, du parachèvement de l'autoroute 19 et de la 13, des voies réservées sur l'autoroute 15 et de la gare de Boisbriand, d'une meilleure mobilité pour nos entreprises, nos travailleurs et nos étudiants, d'une plus juste répartition des investissements en santé, en éducation, en culture. Je vous parle de l'entretien de la Route Verte, une des plus belles pistes cyclables en Amérique, que le gouvernement a laissé tomber. Je vous parle des lignes de transport à haute tension qui viennent détruire nos plus beaux paysages juste parce que c'est le tracé le plus court, et de Hydro-Québec qui nous charge unilatéralement des frais de plusieurs millions de dollars pour enfouir des fils dans un centre-ville sur moins d'un kilomètre de distance. Je

vous parle d'un pipe-line qui traverse notre territoire sans aucune compensation, alors que nous devons former, à nos frais, nos pompiers pour les préparer en cas de sinistre.

Bon, maintenant que mon petit éditorial politique est terminé, vous pouvez constater qu'il y a du pain sur la planche, mais qu'il y a aussi lieu d'envisager l'avenir avec une certaine confiance. Les ménages continueront à affluer chez nous, par milliers, justifiant des investissements commerciaux et de services. Ce bassin de main-d'œuvre, en croissance, et la disponibilité d'espaces industriels, favoriseront l'implantation et le développement d'entreprises chez nous comme c'est le cas depuis 20 ans. Les villes de la MRC investiront des dizaines de millions de \$ chaque année en achats et immobilisations, un montant qui risque seulement d'augmenter, et la MRC jouera pleinement son rôle de levier pour le développement des entreprises, de soutien au projet structurant dans tous les domaines d'activités, et de support au développement agricole. Et toute cette effervescence devra se faire dans le respect de notre environnement, de notre milieu de vie et de l'avenir de nos enfants. Voilà les perspectives économiques de notre territoire, voilà les enjeux qui nous préoccupent et voilà les défis qui nous attendent et auquel vous êtes appelés, comme gens d'affaires et acteurs de l'économie, à relever avec nous et avec tous les membres de notre société.

Je vous remercie de votre attention.

Source : Kamal El-Batal, Directeur général et secrétaire trésorier
MRC de Thérèse-De Blainville
450-621-5546